



Nom / Prénom : .....

N° Compte Titres : .....

Quantité Titres : .....

Instructions concernant l'ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE de HSBC Holdings plc Vendredi 22 avril 2016 à 11 h 00, heure de Londres Centre de Conférence Queen Elisabeth II, Londres SW1P 3EE, Royaume-Uni

En vue de l'Assemblée Générale Annuelle de HSBC Holdings plc qui doit se tenir le 22 avril 2016, je désire que les présentes instructions soient utilisées par Euroclear Nominees Limited, inscrit dans les registres de HSBC Holdings plc pour les actions HSBC Holdings plc conservées en Euroclear France, et ce, pour l'ensemble de mes actions ordinaires HSBC Holdings plc détenues en Euroclear France, et donne instruction à Euroclear Nominees Limited de voter (en personne ou en désignant un mandataire) de la façon suivante :

Table with 3 columns: POUR, CONTRE, ABSTENTION for 14 items. Items include: 1. Approuver le Rapport Annuel et les Comptes pour 2015; 2. Approuver le Rapport sur les Rémunérations des Administrateurs; 3. Approuver la Politique de Rémunérations des Administrateurs; 4. (a) Elire Henri de Castries en qualité d'Administrateur; (b) Elire Irene Lee en qualité d'Administrateur; (c) Elire Pauline van der Meer Mohr en qualité d'Administrateur; (d) Elire Paul Walsh en qualité d'Administrateur; (e) Renouveler le mandat d'Administrateur de Phillip Ameen; (f) Renouveler le mandat d'Administrateur de Kathleen Casey; (g) Renouveler le mandat d'Administrateur de Laura Cha; (h) Renouveler le mandat d'Administrateur de Lord Evans of Weardale; (i) Renouveler le mandat d'Administrateur de Joachim Faber; (j) Renouveler le mandat d'Administrateur de Douglas Flint; (k) Renouveler le mandat d'Administrateur de Stuart Gulliver; (l) Renouveler le mandat d'Administrateur de Sam Laidlaw; (m) Renouveler le mandat d'Administrateur de John Lipsky; (n) Renouveler le mandat d'Administrateur de Rachel Lomax; (o) Renouveler le mandat d'Administrateur de Iain Mackay; (p) Renouveler le mandat d'Administrateur de Heidi Miller; (q) Renouveler le mandat d'Administrateur de Marc Moses; (r) Renouveler le mandat d'Administrateur de Jonathan Symonds; 5. Renouveler PricewaterhouseCoopers LLP en tant que Contrôleur légal des comptes de la Société; 6. Autoriser le Comité d'Audit du Groupe à fixer la rémunération du Contrôleur légal des comptes; 7. Autoriser les Administrateurs à attribuer des actions nouvellement émises; 8. Renoncer au droit préférentiel de souscription (Résolution extraordinaire); 9. Autoriser les Administrateurs à attribuer toutes actions rachetées; 10. Autoriser la Société à acheter ses propres actions ordinaires (Résolution extraordinaire); 11. Autoriser les Administrateurs à attribuer des titres représentatifs du capital en relation avec l'émission de Titres Convertibles Contingents; 12. Renoncer au droit préférentiel de souscription en relation avec l'émission de Titres Convertibles Contingents (Résolution extraordinaire); 13. Autoriser les Administrateurs à offrir un dividende en actions; 14. Approuver la convocation des assemblées générales (autre que les assemblées générales annuelles) avec un préavis minimum de 14 jours francs (Résolution extraordinaire).

Signature(s)

Empty box for signature

Date .....2016

HSBC France

S.A. au capital de 337 189 135 euros

SIREN 775 670 284 RCS Paris

Adresse postale : 103, avenue des Champs Elysées - 75419 Paris Cedex 08

Tél. : 01 40 70 32 67 - Fax : 01 40 70 74 21 - www.hsbc.fr

*Notes :*

1. Si vous souhaitez que vos instructions indiquées ci-dessus soient prises en compte par Euroclear Nominees Limited, le présent document (dûment complété) doit parvenir à **HSBC France – DOT OST Agence des Titres – 5, rue de Talleyrand – BP 2704 – 51051 Reims Cedex par courrier ou par fax : 03 26 09 89 54 avant le 11 avril 2016.**
2. Euroclear Nominees Limited peut soit voter soit désigner un mandataire. Sauf indication contraire de Euroclear Nominees Limited, le Président de l'Assemblée sera désigné comme mandataire agissant au nom d'Euroclear Nominees Limited pour voter et agir selon les instructions données dans le présent document pour l'ensemble de vos actions ordinaires à l'Assemblée Générale ainsi qu'à tout ajournement de celle-ci. Si l'une des cases ci-dessus est laissée en blanc, vous serez réputé autoriser Euroclear Nominees Limited à nommer le mandataire pour voter la totalité de votre participation à l'égard de la résolution laissée en blanc.
3. Si aucune indication n'est donnée sur la manière dont le mandataire désigné par Euroclear Nominees Limited doit voter, vous serez réputé avoir autorisé ce mandataire à voter ou s'abstenir de voter comme il l'estime approprié. Le mandataire sera également libre de voter à sa discrétion sur toute autre résolution valablement proposée à l'Assemblée.
4. Ce document doit être signé par le propriétaire des actions ordinaires HSBC Holdings plc détenues en Euroclear France auquel ce document se rapporte (tel qu'indiqué ci-dessus) ou par son mandataire ou, si cette personne est une société, être signé par un dirigeant dûment autorisé ou un mandataire.
5. **Attention, s'agissant de titres au porteur, les présentes instructions que vous avez données, ne seront valides que si les titres correspondants ont été immobilisés, dans les délais prévus,** par l'établissement financier qui tient votre compte de titres. Pour être prises en considération, ces instructions doivent parvenir au plus tard le 7 avril 2016 à votre intermédiaire financier habituel qui devra les transmettre au plus tard le 10 avril 2016 à HSBC France.